



ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE

POURQUOI OFFRIR UNE RÉPONSE MUTUALISTE FACE AUX ACCIDENTS DE LA VIE ?

Chaque année,
1 Français sur 6

a recours à des soins suite
à un accident de la vie
courante.

56%
des accidents
de la vie courante
se produisent
à domicile

sans engager la responsabilité
d'un tiers. Les conséquences,
séquelles et préjudices subis
sont donc entièrement à la
charge de la personne victime,
avec, souvent, une lourde
incidence financière.

Une offre différente et différenciante :

01 UNE OFFRE DIFFÉRENCIANTE

Avec Tutélaire, vous couvrez vos adhérents dès 1% de perte fonctionnelle, quelle que soit la nature des séquelles.

- | Jusqu'à 1500 € par % d'AIPP (Atteinte à l'Intégrité Physique ou Psychique) consolidé
- | Jusqu'à 180 000 € d'allocation en cas de décès accidentiel de l'assuré âgé de 67 ans au plus
- | Assistance 24h/24 7j/7.

02 UN PRODUIT MUTUALISTE PAR EXCELLENCE

La garantie des accidents de la vie courante de Tutélaire, tout comme les garanties dépendance et hospitalisation, est conçue et tarifée selon les valeurs de la mutuelle.

- | Des cotisations parmi les plus basses du marché
- | Le contrat prend effet le 1^{er} jour du mois suivant la souscription
- | Un contrat ouvert à la souscription des personnes physiques âgées de 0 à 75 ans
- | Le contrat couvre dès les invalidités moins conséquentes et plus fréquentes.

03 UN SERVICE D'ASSISTANCE POUR UN ACCOMPAGNEMENT IMMÉDIAT

Tutélaire a bâti un partenariat avec RMA (Ressources Mutuelles Assistance), unique assistant mutualiste en France, afin de compléter l'indemnisation financière de l'adhérent par des services d'assistance et d'accompagnement ciblés sur ses besoins.

- | Une plateforme permet ainsi aux adhérents de bénéficier des conseils de l'équipe pluridisciplinaire de RMA, d'un soutien personnalisé, de mettre en place des solutions pour faire face aux imprévus et réorganiser son quotidien si nécessaire.

04 CONCEPTION D'UNE OFFRE SUR MESURE POUR VOS ADHÉRENTS

Choisir Tutélaire, c'est vous assurer un parcours clé en main de la conception de votre contrat à la gestion du risque.

- | Des interlocuteurs et des experts métiers avec vous tout au long du parcours
- | L'accompagnement au quotidien et la formation de vos équipes
- | Des dossiers instruits en toute confidentialité par le médecin conseil Tutélaire
- | Des process de gestion intégrés et un échange de flux sécurisé.

Pour bâtir ensemble un projet mutuellement profitable.



Pour nous contacter



07 86 29 80 87



contactpro@tutelaire.fr



www.tutelaire.fr
www.wikidependance.fr



@Tutélaire



@Tutelaire_off



Tutélaire - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité
157 avenue de France - 75013 Paris - SIREN 775 682 164

